

CLUB DE LA BONNE HUMEUR
Généralions Mouvement

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017
du mardi 10 janvier 2017

Les membres du Club de la Bonne Humeur – Généralions Mouvement dont le siège social est situé Mairie – 22 boulevard St-Laurent 44390 PETIT MARS, se sont réunis en Assemblée Générale le 10 janvier 2017 à 14h30 au restaurant Le Saint-Laurent à Petit Mars, suite à une convocation envoyée par lettre du 9 décembre 2016.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'Assemblée est présidée par Joseph CAHIER en qualité de président en exercice de l'association, Sylvie GALLOIS en est nommée secrétaire. Sylviane DUGUE et Albert CHOTARD sont les scrutateurs.

Ordre du jour

1° Accueil du Président

2° Mot du Président

3° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du mardi 12 janvier 2016

4° Présentation du rapport d'activité par la secrétaire et approbation

5° Présentation du rapport financier par le trésorier et approbation

6° Présentation du rapport d'orientation par le président et approbation

7° Vote du montant de la cotisation 2018

8° Questions diverses

9° Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément à l'article des statuts, le quorum étant atteint avec 187 des membres à jour de cotisation, présents ou représentés, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2016

L'Assemblée Générale adopte à la majorité de 187 voix le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2016 (vote à main levée).

Rapports

Rapport d'activité

Rapport financier

Rapport d'orientation

Approbation des résolutions

Première résolution : rapport d'activité (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur – Généralions Mouvement, après avoir entendu le rapport d'activité de la secrétaire, approuve ce rapport à la majorité de 187 voix.

Deuxième résolution : rapport financier (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur – Généralions Mouvement, après avoir entendu le rapport financier du contrôleur de gestion, approuve ce rapport à la majorité de 187 voix.

L'Assemblée Générale, à la majorité de 187 voix, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Troisième résolution : rapport d'orientation (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur – Générations Mouvement approuve le rapport d'orientation du président à la majorité de 187 voix.

Quatrième résolution : vote des cotisations (vote à main levée)

L'Assemblée Générale fixe à la majorité de 187 voix le montant de la cotisation à 14 € pour l'exercice 2018.

Cinquième résolution : élections au Conseil d'Administration du Club de la Bonne Humeur – Générations Mouvement (vote à main levée)

Sont élus au Conseil d'Administration pour un mandat de 3 ans :

Messieurs Jean DURASSIER – Joël LEDUC – Donatien LEMASSON et Jean-Pierre VINCENT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h38.